

# CERTIFICAT DE VENTE

Selon les informations enregistrées au fichier central des équidés (SIRE)

Edité le 18/03/2019

## NOM DU CHEVAL

N° UELN : XXXXXXXXXXXXXXXX

N° SIRE : XXXXXXXXX



Appellation : ORIGINE CONSTATEE

Sexe : FEMELLE

Robe : GRIS

Père : NOM DU PERE, SFB

Mère : NOM DE LA MERE (NL), Z

Date de naissance : 09 JUILLET

2014 Pompadour, le : 11/12/2014

Le Directeur Général de l'Institut français du cheval et de l'équitation

*Jean-Roch GAILLET*  
Jean-Roch GAILLET

Propriétaire - VENDEUR

M. PRENOM NOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

a certifié sur l'honneur avoir été mandaté par l'ensemble des copropriétaires pour la vente de ce cheval

Copropriétaire(s) :

M. PRENOM NOM

100.0 %

# SPECIMEN

### ACHETEUR - NOUVELLE REPARTITION DE LA PROPRIETE (1) :

➤ Déclare l'achat par internet (tarif 2019 : 12 €) – Choix d'une carte internet

Enregistrez ce certificat sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) dans votre espace SIRE & Démarches (à créer si vous n'en avez pas). Votre déclaration de changement de propriété sera enregistrée à partir du N° SIRE de l'équidé acheté (cf ci-dessous) et de la clé privée (ci-dessous) et vous serez considéré comme le propriétaire principal et le gestionnaire de cette carte :

Ou

Clé privée : XXXXXXXXXXXX



➤ Déclare l'achat par courrier (tarif 2019 : 23 €) – Choix d'une carte papier

Complétez les informations ci-dessous (en majuscules) et renvoyez le document au SIRE dans le délai fixé par la réglementation en vigueur, à SIRE - BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex, accompagné d'un chèque de 23 € (tarif 2019) à l'ordre de l'IFCE.

La somme des parts doit être égale à 100%

NOUVEAU PROPRIETAIRE :  M.  Mme Date de naissance (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_ Part : \_\_\_\_\_ %

ou Statut juridique : \_\_\_\_\_ et N° SIRET : \_\_\_\_\_

①

_____	_____	
Nom de la personne ou dénomination sociale de la société	Prénom usuel ou complément de dénomination sociale	
_____		
Adresse (rue, avenue, lieu-dit, ...)		
_____	_____	_____
Code postal	Commune	Pays

COPROPRIETAIRES(S) EVENTUEL(S) (1) En cas de copropriété, notez les parts de chacun des acheteurs en pourcentage avec décimale. Au-delà de 4 co-proprétaires, joindre un courrier signé mentionnant les parts de chacun.

②  M.  Mme. Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Part (1) : ..... %  
Code postal : ..... Commune : ..... Pays : .....

③  M.  Mme. Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Part (1) : ..... %  
Code postal : ..... Commune : ..... Pays : .....

④  M.  Mme. Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Part (1) : ..... %  
Code postal : ..... Commune : ..... Pays : .....

- Ce document ne peut en aucun cas être considéré comme pièce d'identification de l'animal immatriculé. Seul le document d'identification portant le même numéro SIRE et UELN permet cette identification (Règlement (UE) 2015-262).
- Certificat établi sous la responsabilité du (ou des) signataire(s), toute fausse déclaration pouvant entraîner des poursuites. Le changement de propriété n'est effectif qu'une fois l'enregistrement effectué au SIRE avec un dossier complet.
- L'Ifce peut être amené à communiquer vos coordonnées à des partenaires. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre

Signature du ou des ACHETEUR(S) :  
Fait le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_